

Les dispositions Omnibus



Entreprises concernées		CRSD Actuel	Omnibus 1 – « Stop the clock » (validé)	Omnibus 2 – « Contenu » (en cours de validation)
Vague 1 (EIP de plus de 500 salariés)	EIP > 1000	Reporting en 2025 sur données 2024	Pas d'impact	Maintien date et périmètre du reporting Reporting selon les ESRS révisés et simplifiés Hors du périmètre obligatoire Possibilité de reporting volontaire selon la norme VSME simplifiée
	EIP 500-1000	Reporting conformément aux ESRS Normes sectorielles à respecter lors de l'adoption		
Vague 2 (entreprises de plus de 250 salariés)	Entreprises > 1000	Reporting en 2026 sur données 2025	Publication en 2028 sur les données 2027	Maintien date et périmètre du reporting Report de l'obligation à l'exercice 2027 Application des ESRS modifiés (validée par le Parlement Européen) Hors du périmètre obligatoire Possibilité de reporting volontaire selon la norme VSME simplifiée
	Entreprises < 1000	Reporting conformément aux ESRS Normes sectorielles à respecter lors de l'adoption		
Vague 3 (PME cotées)	PME cotées de plus + de 10 salariés	Reporting en 2027 sur données 2026 Possibilité de report jusqu'à 2028 Norme simplifiée	Publication en 2029 sur les données 2028	Hors du périmètre obligatoire Possibilité de reporting volontaire selon la norme VSME simplifiée
Vague 4 Entreprises hors UE	Seuil : 150 M€ de chiffre d'affaires réalisé dans l'UE Si filiale UE dans le périmètre ou succursale UE avec CA > 40M€	Reporting selon les ESRS pour les groupes hors UE au niveau du groupe à partir de 2029 sur données 2028	Pas d'impact	Seuil à 450 M€ de chiffre d'affaires réalisé dans l'UE Conditions modifiées : filiale UE dans le périmètre ou succursale UE avec CA > 50 M€